



**DEC POLE CONCOURS**

Réf N° DEC/POLECONCOURS/XIII/25/298

Affaire suivie par : Pascale Amblard

Tél : 04 76 74 72 56

Mél : pascale.amblard@ac-grenoble.fr

Rectorat de Grenoble

7, place Bir-Hakeim CS 81065

38021 Grenoble Cedex 1

**ARRETE**

**N° DEC/POLECONCOURS/XIII/25/298 du 12 novembre 2025**

- Vu le décret n°85-88 du 22 janvier 1985, modifié et relatif aux conditions de nomination aux fonctions d'instituteur ou des professeurs des écoles maître formateur ;
- vu le décret n°2021-548 du 4 mai 2021 modifiant le décret n°85-88 du 22 janvier 1985 relatifs aux conditions de nomination aux fonctions d'instituteur ou de professeur des écoles maître formateur ;
- vu le décret n°2015-883 du 20 juillet 2015 relatif à la fonction de maître formateur et de conseiller pédagogique dans le premier degré ;
- vu l'arrêté du 4 mai 2021 fixant l'organisation du certificat d'aptitude aux fonctions d'instituteur ou de professeur des écoles maître formateur ;
- vu la circulaire n°2021 du 19 mai 2021 NOR : MENE2115553C relative à l'organisation de l'examen et à la nature des épreuves du certificat d'aptitude aux fonctions d'instituteur ou de professeur des écoles maître formateur (CAFIPEMF) ;
- vu la circulaire rectorale n°2025-322/DECPOLECONCOURS/CP du 24 avril 2025 relative à l'organisation du CAFIPEMF pour la session 2025-2026 ;
- vu l'arrêté rectoral n° DEC POLE CONCOURS/XIII/25/120 du 25 avril 2025 portant ouverture de la session 2025-2026 du CAFIPEMF.

**Article 1** : le jury du certificat d'aptitude aux fonctions d'instituteur ou de professeur des écoles maître formateur (CAFIPEMF) organisé dans l'académie de Grenoble en 2026, est constitué comme suit :

Monsieur Giuseppe INNOCENTI	IA-DASEN de la Savoie	Président de jury
Madame Clarisse GAMBINI	ADASEN de la Drôme	Vice-présidente de jury
Monsieur Vincent HERNU	Conseiller technique 1 <sup>er</sup> degré auprès de M. le recteur	Membre
Monsieur Jean-Christophe LARBAUD	Directeur de l'EAFC	Membre
Monsieur Abdelhamid CHAACHOUA	Directeur de l'INSPE	Membre
Madame Cinzia CARLUCCI	Doyenne du collège des IA-IPR	Membre
Monsieur Mohammed MARZOUK	ADASEN de l'Isère	Membre

Monsieur Cédric JESIONOWSKI	ADASEN de l'Ardèche	Suppléant
Madame Marianne POUJOL	ADASEN de la Savoie	Suppléante
Madame Fabienne VERNET	ADASEN de la Haute-Savoie	Suppléante
Madame Nathalie ARRAMBOURG	IEN élémentaire, DSDEN de la Haute-Savoie	Suppléante
Madame Carole JANIN	PEMF, école élémentaire d'application les Chardonnerets à l'Isle-d'Abeau	Suppléante
Madame Claire-Marie TOTH-MAITRE	Directrice adjointe de l'EAFC	Suppléante

**Article 2** : le jury des épreuves d'admission se réunira le jeudi 7 mai 2026.

**Article 3** : la secrétaire générale de l'académie de Grenoble est chargée de l'exécution du présent arrêté.

Pour le recteur et par délégation,  
 Signé le 25/11/2025 par Mme Céline Hagopian,  
 Secrétaire générale adjointe

Conforme à l'original, disponible sur demande